

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

*Délibération n° DC2012/93*

**Nombre de membres :**

En exercice : 126

Présents : 86

Votants : 91 (Dont 5 pouvoirs)

**POUR : 100 (100%)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

Le dix-sept décembre, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 10/12/2012

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote :** Mesdames ARNOULD ; BECHARD ; BESTEL ; BONOMME ; BROUILLON ; BRUSA ; BUSQUET ; CAMBIER JONVAL ; CAPPELLE ; DEVER ; DIDIER ; FABRITIUS ; FOURCART ; JACQUET ; MELIN ; MERCIER ; MOREAU ; MULLER ; PETITJEAN ; PIEROT ; PIERSON ; RAULIN ; SEMBENI et Messieurs ADIN ; ANCELME ; BARRE ; BESTEL D ; BIENVENUE ; BOCQUET ; BONHOMME ; BOSCHAT ; BOUILLEAUX ; BOURE ; BROUILLON ; CANIVENQ ; CANNAUX ; CHARBONNIER ; COLIN ; CORNELLE ; COURVOISIER CLEMENT ; DANNEAUX ; DEFORGES ; DEGLAIRE ; DELAHAUT ; DELANDHUY ; DESWAENE ; ETIENNE JC ; FRANCCART ; GARREZ ; GIOT C ; GIRONDELOT ; GODART ; GOMEZ ; GUERIN D ; HARBOUT ; HENRY ; HUREAU ; JUILLET ; LAHOTTE ; LECLERCQ ; LEFEVRE ; LEFORT ; LESOILLE ; LETINOIS ; LOUIS ; MACHAULT ; MAILLART ; MAS ; MATHIAS ; MAYEUX ; MEENS ; MEIS ; MIELCAREK ; MOUTON ; NIZET ; PAYEN ; PIC ; POTRON ; POULAIN ; RANCON ; RENAUX ; REVILLION ; SIGNORET ; SOUDANT ; THIERY ; VALET

**Représentés :** Mme LEFORT Sylvie donne pouvoir de vote à Mme SEMBENI Anne ; M. CARRE Joel donne pouvoir de vote à M. POTRON Francis ; M. GEORGES Damien donne pouvoir de vote à Mme BESTEL Josette ; M. OUDIN André donne pouvoir de vote à M. LECLERCQ Guy ; Mme COSSON Geneviève donne pouvoir de vote à M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric.

**OBJET : AUTORISATION DE DEPOT DE DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'INGENIERIE  
2013**

Considérant les politiques territoriales mises en œuvre par la Région et par l'Europe au titre du FEADER en 2013 ;

Considérant la possibilité d'obtenir un financement pour l'ingénierie du Pays ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- APPROUVE le plan de financement relatif à l'ingénierie du Pays au titre de l'année 2013, tel que figurant en annexe de la présente délibération.
- AUTORISE le Président à solliciter des subventions auprès du FEADER, du Conseil Régional de Champagne Ardenne et des chambres consulaires.

Fait à Vouziers, le 18 décembre 2012  
Le Président,

Francis SIGNORET



**Tableau de synthèse des dépenses d'ingénierie 2013**

NATURE DES DEPENSES	DEPENSES	RECETTES :		
			Montant	%
<i>Poste de chargé de mission Pays (salaires, charges, frais de dépl.)</i>	43 000,00	<b>FEADER</b>	27 600,00	<b>20,22%</b>
<i>Poste de chargé de mission Economie (salaires, charges, frais de dépl.)</i>	42 500,00	<b>REGION</b>	54 600,00	<b>40,00%</b>
<i>Poste de chargé de communication (salaires, charges, frais de dépl.)</i>	46 000,00	<b>2C2A</b>	54 300,00	<b>39,78%</b>
<i>Sous total chargés de mission</i>	<b>131 500,00</b>			
<i>Frais de formations</i>	2 000,00			
<i>Frais d'information (communication Pays)</i>	3 000,00			
<i>Sous-total formation + information</i>	<b>5 000,00</b>			
<b>TOTAL INGENIERIE 2013</b>	<b>136 500,00</b>		<b>136 500,00</b>	<b>100,00%</b>